

Toulouse, le 5 juin 2020

Communiqué de presse

- ECONOMIE / Covid-19 -

Plan régional de soutien à la filière aéronautique

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie ont présidé jeudi 4 juin 2020 une réunion dédiée au soutien de la filière aéronautique en Occitanie. Réunissant des entreprises de toutes tailles, elle a permis de présenter les axes de travail d'un plan régional de soutien à la filière pour répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés et assurer un avenir à la filière aéronautique européenne.

En Occitanie, la filière occupe directement plus de 80 000 emplois qualifiés, dont 35% chez l'avionneur Airbus et génère des emplois indirects dans tous les domaines de la vie économique, pour un total estimé de 200 000 personnes.

Le Covid-19 a mis à l'arrêt le trafic aérien mondial, stoppant net la croissance de l'industrie qui tablait jusque-là sur un taux de croissance deux fois supérieur à celui du PIB mondial.

Depuis 2001, l'Etat et la Région Occitanie coopèrent dans le cadre du plan régional ADER (Actions pour le Développement des Entreprises Régionales de sous-traitance) pour soutenir le développement des filières aéronautique et spatiale.

Le plan ADER4, qui couvre la période 2018-2021 a été signé et mis en place en juillet 2018. Il concrétise l'ambition aéronautique de l'État et de la Région et réaffirme la volonté commune de mobiliser les actions publiques en soutien aux acteurs de ces deux filières pour les aider à relever les défis de demain. Initialement, élaboré pour répondre aux besoins des industriels dans un contexte de forte croissance des cadences, ce plan doit désormais être adapté pour apporter des réponses au contexte inédit auquel la filière aéronautique est confrontée.

Il prend donc aujourd'hui une nouvelle dimension stratégique à travers l'élaboration d'un plan de relance régional de la filière aéronautique.

6 groupes de travail associant industriels, collectivités et services de l'État ont été définis :

- Vers une filière plus résiliente
- Quels outils financiers pour répondre aux besoins des entreprises face à la crise économique ?
- Comment accompagner la diversification vers d'autres marchés ?
- Innovation coordonnée et solidaire pour préserver la filière et préparer l'avion vert
- Quelle gestion des emplois et des compétences pour l'entreprise d'après-COVID ?
- Pour une filière plus solidaire

L'objectif de ces groupes de travail est de proposer rapidement des solutions concrètes aux besoins actuels et futurs de cette filière mais aussi de maintenir les emplois et compétences en région.

Pour le préfet de région, « Le plan ADER est un outil régional en faveur de la filière aéronautique qui doit être réorienté pour apporter des éléments de réponse à la crise. Il a vocation à s'insérer dans le plan national que prépare le gouvernement et qui sera annoncé très prochainement. Il est essentiel que toutes les entreprises de la filière, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité, participent à son élaboration. Les résultats de ces travaux régionaux seront annoncés début juillet. »

« Nous sommes tous préoccupés par ce secteur qui est un véritable poumon pour notre économie. Nous avons déjà commencé à travailler de concert avec l'Etat pour accompagner la reprise. Le plan Ader exceptionnel, que nous sommes en train de construire pour les entreprises de la filière régionale en est la traduction et doit répondre à la réalité économique et aux besoins des entreprises. C'est pourquoi, il nécessite un engagement du principal donneur d'ordre mais aussi de l'ensemble des acteurs de la chaîne. Face à cette crise, il est nécessaire de conserver les compétences au sein de nos entreprises pour garder l'avantage compétitif lors de la reprise du trafic aérien. La Région y prendra toute sa part notamment avec le dispositif « former plutôt que licencier ». La France doit également être chef de file pour construire l'avion vert et investir dans la recherche et le développement. Notre industrie régionale est en capacité de le faire et nous sommes mobilisés pour l'accompagner. Aujourd'hui, et pour surpasser cette crise, il faut faire preuve de solidarité territoriale, nationale, européenne. C'est grâce à ce travail collectif que nous conserverons notre avantage, à l'international. Nous devons miser là-dessus. » a déclaré Carole Delga.

Contact presse :

Région Occitanie : Coralie MOMBOISSE | | Tél.: +33 (0)5 61 33 53 58 | +33 (0)7 88 56 06 42 - coralie.momboisse@laregion.fr

Préfecture d'Occitanie, préfecture de la Haute-Garonne : Marie Latreille de Fozières - 06 45 89 72 16 / Delphine Amilhau - 07 85 02 55 71 / communication@occitanie.gouv.fr